

Strasbourg, le 11 octobre 2010  
[files26f\_2010.doc]

**T-PVS/Files (2010) 26**

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**  
30<sup>e</sup> réunion

Strasbourg, 6-9 décembre 2010

---

**Plainte en attente :**

**Impacts écologiques d'un centre touristique à  
Saïdia (Maroc)**

**RAPPORT DE L'ONG**

*Document établi par  
l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO)*



**Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental**  
Siège : Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services d'Oujda, B.P: 413- Oujda.  
GSM : 06-66-58-05-41; Fax : 05-36-50-06-99; E-mail : oujdaesco@yahoo.fr



**Impacts écologiques du projet touristique**  
**Méditerranania-Saïdia**  
**sur le SIBE Ramsar de la Moulouya**



**Rapport rédigé à Oujda le 07/10/2010**

**Par BENATA MOHAMED**

**Ingénieur Agronome**

**Président de l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO)**

**Membre fondateur de l'Ecolo plateforme du Maroc du Nord**

## RESUME

Ce rapport a été élaboré en vue de la mission consultative Ramsar au SIBE de l'Embouchure de la Moulouya qui se déroulera du 14 au 15 octobre 2010.

Son objectif, après un bref rappel de la situation géographique du Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de l'Embouchure de la Moulouya, donne un aperçu sur les menaces et les dysfonctionnements qui ont été diagnostiqués par le projet MedWetCoast, il essaie de décrire les nouvelles menaces qui sont apparues après le départ en 2006 des experts de MedWetCoast.

Ces menaces, qui risquent de compromettre les fonctions et le devenir de ce site, sont liées en premier lieu à la réalisation du projet de la Nouvelle Station Touristique de Saïdia (NSTS) et les infrastructures qui sont liés à ce projet touristique.

Ces infrastructures ont été réalisées dans le SIBE de la Moulouya ou dans son voisinage immédiat sans études d'impacts sur l'environnement (EIE) comme le stipule la Loi 12-03 et sans avoir l'avis favorable préalable de la commission nationale des EIE.

Dans le cadre du plan AZUR adopté par le Gouvernement marocain, une station balnéaire géante a été réalisée depuis 2003 sur le littoral de Saïdia et s'étend sur une superficie de 713 ha et 6 km de front de mer. Elle comprend un port de plaisance, 8 hôtels de hauts standings, plus de 2545 villas et appartements, 3 parcours de golf 18 trous...

Ce projet touristique, réalisé sans étude d'impact préalable, a été bâti en grande partie sur les dunes bordières en front de mer, qui n'ont pas été respectées et ont été décapées en entier et leur sable pillé et transporté dans les chantiers de construction et pour les remblais des zones marécageuses.

Ce projet a eu des impacts négatifs sur la forêt littorale qui longeait la côte et qui a été anéantie en entier avec tous ses écosystèmes, sa flore et sa faune.

Le port de Saïdia se dresse comme un véritable obstacle au transit sédimentaire qui assurait l'équilibre de la plage de Saïdia pendant des millénaires. En conséquence, le port connaît un sérieux problème d'ensablement. La nouvelle digue qui a été construite récemment entre 2008 et 2009, pour protéger le port de l'ensablement, va encore accentuer les problèmes d'érosion de la plage et plus particulièrement au niveau du rivage de la Moulouya.

Les aménagements touristiques qui sont effectués dans le SIBE de la Moulouya ou dans son voisinage immédiat sont réalisés sans tenir compte du statut particulier de ce site, de sa valeur écologique et son importance pour la biodiversité et pour l'avifaune.

Aucune étude d'impact, prévue par la loi marocaine 12-03, n'a été effectuée pour prévenir les préjudices et les dommages du SIBE. Les travaux effectués par les services de l'Etat notamment par l'ONEP pour la réalisation de la STEP ou par le Ministère des Travaux Publics pour la réalisation de la voie de contournement ou par l'Agence du Bassin de la Moulouya pour la réalisation du canal d'évacuation des crues, ou par la Direction des Ports et du Domaine Maritime pour la construction de la digue de la Marina de plaisance, risquent de causer des dommages irréversibles à la nature et à la biodiversité du SIBE de la Moulouya par la fragmentation des habitats et la pollution du SIBE.

Les aménagements réalisés au niveau du complexe touristique Méditerranée-Saïdia à proximité de la plage ou au niveau du SIBE de la Moulouya, annoncent une aggravation de la situation. En particulier, les constructions réalisées sur le haut de la plage et sur la dune bordière (promenade et 'Beach Clubs') ne peuvent qu'entraîner un amaigrissement puis un recul de la plage, du fait qu'elles entravent les échanges de sable entre la plage et les dunes et que ces dernières ne peuvent alors plus assurer leur rôle protecteur face à l'érosion marine et éolienne.

Dans la troisième partie du rapport nous proposons aux autorités concernées quelques suggestions pour tenter de sauver et améliorer la gestion de ce patrimoine naturel qui revêt une importance planétaire.

## SOMMAIRE

<b>Résumé.....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction et situation géographique.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Diagnostic des menaces effectué par Med Wet Coast.....</b>	<b>5</b>
1.1. Perte d'habitats.....	6
1.2. Transformation d'habitats.....	6
1.3. Modifications du fonctionnement hydrologique et de la qualité de l'eau.....	6
1.4. Pertes de biodiversité.....	6
1.5. Pertes de valeurs esthétiques.....	6
<b>2. Diagnostic de nouvelles menaces.....</b>	<b>6</b>
2.1 Forte pression anthropique pendant l'été.....	6
2.2 Les déchets solides de la NSTS.....	7
2.3 Des panneaux publicitaires géants.....	7
2.4 Les déchets de construction et de jardinage.....	8
2.5 L'érosion du rivage au niveau du SIBE.....	8
2.5.1 Impact de l'extension du Port de plaisance de Saïdia.....	9
2.5.2 Prévision des impacts qui pourraient avoir lieu à Saïdia.....	9
2.5.3 Conclusion préliminaire.....	11
2.6. Intrusion des eaux marines dans le SIBE.....	11
2.7. Le Défrichage des terrains.....	12
2.8. La dégradation de la tamariçiaie.....	12
2.9. La baisse du débit environnemental.....	12
2.10. La pollution et les rejets des eaux usées.....	13
2.11. La voie de contournement.....	15
2.12. Le canal d'évacuation des crues.....	15
<b>3. Conclusion générale et Recommandations.....</b>	<b>17</b>

# IMPACTS ECOLOGIQUES DU PROJET TOURISTIQUE MEDITERRANIA-SAÏDIA SUR LE SIBE DE LA MOULOUYA

Par *BENATA Mohamed, Ingénieur Agronome, Président de l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental, Membre fondateur du collectif Ecoloman.*

## Introduction et situation géographique

Le SIBE de la Moulouya représente une valeur patrimoniale indéniable du fait qu'il constitue l'estuaire de la plus grande rivière du versant méditerranéen du Maghreb et du plus long Oued du Maroc. C'est le plus grand complexe estuarien méditerranéen au Maghreb et vient du point de vue importance au niveau de l'Afrique du nord après le Delta du Nil.



Figure 1 : Délimitation du Sibe de la Moulouya

Etant donné sa richesse en biodiversité, d'une part, et en milieux humides, d'autre part, l'embouchure de la Moulouya a été classée comme Site d'Intérêt Biologique et écologique "SIBE" par la commission nationale chargée du plan directeur des aires protégées (AEFCS 1996) créée à la suite de la signature de la convention sur la diversité biologique (CDB) RIO 11/06/92. C'est également une zone humide classée "SITE RAMSAR", suite à la signature de la convention RAMSAR du 02/02/1971, en vigueur au Maroc depuis 20/10/1980.

Le Gouvernement marocain s'est engagé à protéger ce site lors de la signature de la convention Ramsar le 15 Janvier 2005. Ce site porte le N°: 1478 dans le répertoire des sites Ramsar. Sa superficie est estimée à plus de 4500 ha (Fig. 1)

## 1. Diagnostic des menaces effectué par Med Wet Coast

Le SIBE de la Moulouya a bénéficié dans le cadre du Programme MED WET COAST MAROC pour la Conservation des espaces littoraux dans le bassin méditerranéen de la priorité d'intervention sur le plan d'aménagement et de gestion. Le projet a pour finalité, à l'échelle du SIBE de la Moulouya, d'appuyer une gestion participative et durable.

La phase diagnostic a été réalisée sous forme d'expertises par des spécialistes dans différentes disciplines et a abouti à l'élaboration d'un certain nombre de rapports résumant : l'état actuel de la biodiversité, les menaces, les impacts et les mesures à prendre pour pouvoir conserver cette biodiversité.

La phase opérationnelle du projet Med Wet Coast dans l'embouchure de la Moulouya, a été confiée à Enda Maghreb. Cette phase de diagnostic a mis en exergue un certain nombre de pressions et de facteurs intenses de dégradation de la biodiversité et les dysfonctionnements auquel est soumis le SIBE :

### **1.1 Perte d'habitats**

La perte d'habitats humides au profit de l'agriculture est bien nette le long de la rive droite de la rivière entre Kerbacha et la dépression de Cherarba (défrichement des terrains à base de la végétation halophile et du tamarix) ;

L'extraction de sable au niveau de la rive de l'oued conduit à la dégradation de la tamaricaie considérée comme la plus belle au Maroc ;

Le grand nombre de voies de circulation ouvertes à travers les habitats humides a contribué à la disparition d'habitats et à leur fragmentation par la fréquentation humaine, le piétinement et le tassement du sol par les véhicules.

### **1.2 Transformation d'habitats**

- la création des bassins aquacoles a provoqué la salinisation des sols qui a entraîné une végétation halophile ;
- la construction de la rocade a créé une barrière aux échanges hydrologiques entre les eaux estuariennes et la plaine de l'est ;
- le drainage des marais d'Ain Chebbak, en période de sécheresse, a provoqué une baisse du niveau de la nappe locale et une prédominance des halophiles.

### **1.3. Modifications du fonctionnement hydrologique et de la qualité de l'eau**

- La construction des barrages Mechraa Hammadi et Mohamed V ont favorisé la salinité des eaux de surface et souterraines ;
- La pollution d'origine agricole signalée au niveau de l'embouchure ainsi que les eaux usées déversées dans l'oued constituent une menace potentielle pour le site.

### **1.4 Pertes de biodiversité**

Régression à cause d'une forte pollution et changement d'habitats

Les oiseaux n'ont probablement pas subi de pertes fatales, mais il importe à signaler la disparition de l'Ibis chauve de la zone due certainement à des impacts locaux

### **1.5 Pertes de valeurs esthétiques**

Les pistes anarchiquement dispersées dans les zones humides, les remblais sur les bords de la rocade et au niveau des zones humides ainsi que les déchets solides abandonnés par les estivants participent à la dégradation des paysages du SIBE.

## **2. Diagnostic de nouvelles menaces**

Mais à la suite de ce diagnostic effectué par les équipes des experts de Med Weat Coast d'autres menaces plus sérieuses et plus graves sont apparues à la suite de l'installation de ce méga projet touristique de la NSTS (Nouvelle Station Touristique de Saïdia) juste au voisinage du Sibe et qui mettent en jeu tout son devenir. Ces menaces peuvent être annoncées comme suit :

### **2.1 Forte pression anthropique pendant l'été**

De nombreuses pistes d'accès à l'embouchure de la Moulouya ou du côté de l'ancien bras mort de la Moulouya ont été ré-ouvertes et sur lesquelles circulent 4X4, véhicules avec remorques de jet-ski, en piétinant la végétation et les dunes de sables. A la suite du détournement de l'ancienne rocade qui longeait le littoral, sur un front de mer de plus de six kilomètres, de nombreux véhicules viennent au SIBE dont la capacité des parkings est largement dépassée pendant la période estivale, ce qui s'en suit d'un débordement des parkings et la transgression des véhicules à l'intérieur des zones de végétation. Cette pression anthropique constitue une grande source de dégradation du SIBE (Photo 1).



*Photo 1 : montrant la pression anthropique sur le SIBE suite au projet de la NSTS*

## **2.2 Les déchets solides de la NSTS**

Une piste a été ouverte dans le SIBE entre les dernières villas de FADESA et la juniperaie et cette piste sert d'accès pour décharger des gravas dans le SIBE lui même, plusieurs tas de déchets de chantier ont déjà été déversés près de la route longeant le bord Est du SIBE. A moyen terme cette partie du SIBE risque de devenir une vraie décharge à ciel ouvert (photo 2).



*Photo 2 : Plusieurs tas de déchets de chantier ont déjà été déversés près de la route longeant le bord Est du SIBE. A moyen terme cette partie du SIBE risque de devenir une vraie décharge à ciel ouvert.*

## **2.3 Des panneaux publicitaires géants.**

Des panneaux publicitaires géants de la station balnéaire de Méditerranania-Saïdia ont été installés au sein du SIBE et ont caché et défiguré sa beauté et sa juniperaie (Photo 3).



*Photo 3 : Des panneaux publicitaires géants de la station balnéaire de Méditerranania-Saïdia ont caché et défiguré la beauté du SIBE et de sa juniperaie.*

#### **2.4. Les déchets de construction et de jardinage.**

Les déchets de construction et de jardinage de la station balnéaire de Méditerranania-Saïdia sont jetés et brûlés dans le SIBE risquant de provoquer le feu dans les derniers vestiges de la Juniperaie de Saïdia (photo 4)



*Photo 4 : Les déchets de construction et de jardinage de la station balnéaire de Méditerranania-Saïdia sont jetés et brûlés dans le SIBE risquant de provoquer le feu dans les derniers vestiges de la juniperaie de Saïdia*

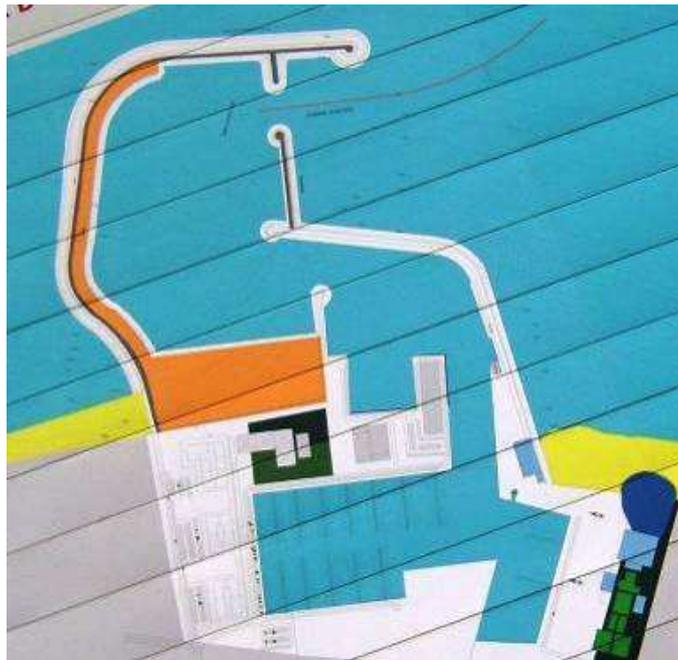
#### **2.5. L'érosion du rivage au niveau du SIBE**

La grande digue de la Marina de plaisance construite pour supprimer l'ensablement du port a profondément perturbé les courants marins avec, pour conséquence, la disparition de la plage près de l'embouchure et entre le bras mort et le complexe touristique. Dans ces deux zones, la mer a complètement éliminé la plage et est entrain d'attaquer les dunes. Il est donc à prévoir, à court et moyen terme, une invasion par la mer des sansouires du SIBE et, par là même, de la station balnéaire de Méditerranania-Saïdia (photo 5)



*Photo 5: La grande digue de la Marina a profondément perturbé les courants marins avec, pour conséquence, l'érosion de la plage près de l'embouchure et entre le bras mort et le complexe touristique.*

#### **2.5.1 Impact de l'extension du Port de plaisance de Saïdia**



*Figure 2 : Schéma d'extension du port de plaisance de Saïdia*

Ces modifications concernent non seulement le modelé du littoral et des fonds marins, mais peuvent aussi affecter la faune et la flore. Ceci est d'autant plus important que nombre de ports sont situés dans des estuaires, zones d'interface particulièrement sensibles.

Outre des conséquences de construction, les ports ont des impacts sur l'espace environnemental lors de leur exploitation du fait des apports polluants des engins.

#### **2.5.2 Prévission des impacts qui pourraient avoir lieu à Saïdia**

La nouvelle digue qui a été construite pour protéger la Marina de Saïdia peut, à notre avis, accentuer les problèmes d'érosion qui ont lieu sur le littoral de Saïdia.

La nouvelle digue en tant qu'obstacle va amplifier l'arrêt de l'acheminement des sédiments vers la plage plus à l'Est devant la ville de Saïdia et donc accélérer le recul du trait de la côte à ce niveau.

En outre, suite à l'existence de la dérive littorale de direction Ouest-Est qui sera bloquée par la nouvelle digue dans un premier temps, ce qui entraînera l'engraissement de la digue dans sa partie gauche et dans un deuxième temps, la dérive littorale sera déviée en courant inverse qui provoquera un courant cyclique qui viendra éroder la plage du côté du Sibe et de la partie adjacente de la NSTS, ce qui entraînera la disparition de la plage dans cette partie du littoral.

D'après les observations que nous avons effectuées sur le terrain, la grande digue construite pour supprimer l'ensablement du port a, semble-t-il, profondément perturbé les courants marins avec, pour conséquence, la disparition de la plage près de l'embouchure et entre le bras mort et le complexe touristique. Dans ces 2 zones la mer a complètement éliminé la plage et est entrain d'attaquer les dunes. Il est donc à prévoir, à moyen terme une invasion par la mer des sansouires du SIBE et, par là même de la NSTS (Photo 6).



*Photo 6: La grande digue de la Marina a profondément perturbé les courants marins avec, pour conséquence, l'érosion de la plage près de l'embouchure*

Par ailleurs, et du fait de l'existence d'une autre dérive littorale de direction Est-Ouest pendant la période estivale, il est à craindre que ce courant marin entraîne les sédiments en face de la nouvelle entrée du port et avec le temps, le port connaîtra, peut être avec moins d'acuité, le même problème d'ensablement et verra son entrée obstruée nécessitant des opérations coûteuses de dragage.

Donc, à notre avis et à l'encontre de ce que pensent plusieurs auteurs le fait de changer d'orientation de l'entrée du Port ne résoudra pas définitivement le problème d'ensablement auquel il a été confronté depuis sa construction. En plus des autres problèmes relatifs à la distribution des sédiments sur la plage et des problèmes d'érosion et du recul du trait de côte, il faudrait prévoir un dragage en continu de l'entrée du port malgré sa nouvelle digue.



*Figure 3 : Image satellitale du littoral de Saïdia prise en Février 2009 montrant la nouvelle digue de la Marina de plaisance, les perturbations des sédiments au voisinage du port, la formation des barres d'avant côte (premier et second ponts de sable) et le début d'ensablement des deux côtés, Est et Ouest du port.*

La houle de secteur Nord-Est qui aborde la côte d'une manière frontale avec un angle d'incidence variant selon la direction entre 50° et 90°, induit une dérive littorale et un transfert de

sable vers l'WNW. Cette obliquité pourrait favoriser, en plus, le transport des sédiments vers le large et la construction des barres d'avant côte (qu'on appelle couramment les ponts de sable).

### 2.5.3. Conclusion préliminaire

Il ressort de cette étude que le problème d'ensablement du port n'est qu'un avant-goût des problèmes auxquels la ville de Saïdia et le complexe touristique Méditerranania-Saïdia risquent d'être confrontés dans les années à venir.

Le changement d'orientation de la nouvelle passe d'entrée va créer d'autres problèmes d'érosion et aurait nécessité des études plus poussées pour prévoir ce qui pourrait se passer.

De plus, cet ouvrage, avec sa nouvelle digue, constitue maintenant une entrave aux apports sédimentaires de la Moulouya pour le bon maintien et l'équilibre de la plage.

En outre la perturbation des courants maritimes provoquée par la nouvelle digue a accéléré l'érosion des dunes sableuses au niveau du SIBE de l'embouchure de la Moulouya et de la sansouire devant la Nouvelle Station Touristique de Saïdia (NSTS).

Si ce port de plaisance apporte, à court terme, une plus-value touristique au futur complexe de Méditerranania-Saïdia, cela risque d'être aux dépens de toute la plage de Saïdia y compris la station balnéaire Méditerranania-Saïdia qui se verrait privée à moyen ou long terme de sa plage.

Le problème de recul du trait de côte a cependant été amorcé bien avant l'existence d'un port à Saïdia, lorsque les retenues des barrages Mohamed V et Mechraa Hammadi ont été construites sur la Moulouya, constituant d'immenses et efficaces pièges à sédiments et réduisant le rôle de pourvoyeur de la côte en charge solide. Dans un premier temps, l'érosion du delta a permis de poursuivre l'alimentation des plages en sable. On peut cependant constater globalement un léger démaigrissement de la plage, plus ou moins perceptible suivant les zones.

Certains auteurs avaient cru que la construction d'un épi perpendiculaire au trait de côte et construit à quelques centaines de mètres à l'ouest du port peuvent constituer un moyen d'empêcher l'accumulation de sable au niveau de la passe d'entrée, mais ils avaient omis de prévoir la perturbation des courants maritimes qui va causer des dégâts considérable au niveau des dunes maritimes du Sibe et de la plage devant la NSTS.

Au niveau du complexe touristique Méditerranania-Saïdia, les aménagements réalisés par FADESA à proximité de la plage annoncent une aggravation de la situation. En particulier, les constructions réalisées sur le haut de la plage et sur la dune bordière (promenade et 'Beach Clubs') ne peuvent qu'entraîner un amaigrissement puis un recul de la plage, du fait qu'elles entravent les échanges de sable entre la plage et les dunes et que ces dernières ne peuvent alors plus assurer leur rôle protecteur face à l'érosion marine et éolienne.

### 2.6. Intrusion des eaux marines dans le SIBE

A la suite de l'érosion de la plage et de la dune bordière il été remarqué à plusieurs reprises, l'intrusion de l'eau de la mer à la moindre houle. Cette intrusion des eaux salées de la mer provoquera l'augmentation de la salinité des sols et des eaux dans les étangs ce qui influera sur les équilibres des écosystèmes existants et des populations faunistiques et floristiques du SIBE (Photo 7 et 8).



Photo 7 et 8 : Intrusion des eaux marines dans le SIBE

## 2.7. Le Défrichage des terrains

Les terrains peuplés par les plantes halophytes sont défrichés pour l'usage agricole par les nouveaux locataires des fermes de l'Etat (Photo 9).



*Photo 9 : Défrichage des terrains dans le SIBE pour l'usage agricole*

## 2.8. La dégradation de la tamaricaie

La tamaricaie qui peuple les abords de la Moulouya et qui constitue un habitat et un refuge pour de nombreuses espèces faunistiques rares ou en voie de disparition (exemple du Chat ganté) est dégradée au jour le jour pour l'extension des terrains cultivés par les riverains (Photo 10).



*Photo 10 : Dégradation de la tamaricaie qui peuple les abords de la Moulouya et qui constitue un habitat et un refuge pour de nombreuses espèces faunistiques rares ou en voie de disparition (exemple du Chat ganté).*

## 2.9 La baisse du débit environnemental.

FADESA a été autorisée par l'Agence du Bassin de l'Hydraulique de la Basse Moulouya pour réaliser une station de pompage à côté de l'ancien pont qui mène à Cap de l'Eau et d'une conduite pour refouler les eaux du débit environnemental de la Moulouya pour l'irrigation des terrains de Golf et des espaces verts de la NSTS (Photo 11).



*Photo 11 : Réalisation d'une canalisation par FADESA pour pomper l'eau de la Moulouya*

## **2.10 La pollution et les rejets des eaux usées**

Suite aux dernières déclarations du Ministre du Tourisme et du PDG d'ADDOHA, il y aura zéro rejet dans la mer et dans la Moulouya. Seulement les documents de base (Figure 4) montrant la conduite d'évacuation dans la Moulouya et le choix d'implantation de la STEP montrent et prouvent que le rejet de l'effluent de la STEP de la ville de Saïdia et de Méditerranäa Saïdia est bien l'Oued Moulouya. Une fois de plus un projet réalisé par les services de l'Etat se réalise sans études d'impact préalable.



*Figure 4 : Carte montrant la conduite d'évacuation des effluents de la station de traitement des eaux usées vers l'Oued Moulouya, ce qui va polluer ce Sibe*



*Photo 12 : montrant l'emplacement de la STEP à 4.5 Km de l'Oued Moulouya sur le plateau de Ouled Mansour, ce qui présage que le lieu d'évacuation de l'effluent projeté par l'ONEP est bien l'Oued Moulouya.*



*Photo 13: STEP de Saïdia avec la conduite de déversement et la conduite d'évacuation du trop plein dans la nature vers le marécage de Charba, zone humide du Sibe de la Moulouya.*



*Photo 14 : Déversement de l'effluent de la STEP dans le paysage naturel du SIBE de la Moulouya*

## **2.11 La voie de contournement**

La voie de contournement ou d'évitement et le canal d'évacuation des crues auront des conséquences incalculables sur le devenir du Sibe :

- -Fractionnement de l'habitat,
- -Dessèchement des zones humides,
- -Dessèchement du marécage des Charba.

La nouvelle route d'évitement a été achevée et a scindé le Sibe en deux parties et aura des conséquences très néfastes sur le devenir du Sibe, du fait que le Sibe et ses habitats écologiques ont été fragmentés une fois de plus (Photo 15).



*Photo 15 : La voie de contournement et le Canal d'évacuation ont fragmenté les habitats du Sibe de la Moulouya.*

## **2.12 Le canal d'évacuation des crues**

Par ailleurs, un Canal de 20 m de large qui traverse le Sibe pour évacuer les eaux de crues vers l'Oued Moulouya a été réalisé et bétonné. Il aura des conséquences catastrophiques et risque de mettre fin à cette Zone Humide que le Gouvernement du Maroc s'est engagé à protéger lors de la signature de la convention Ramsar le 15 Janvier 2005 en tant que Site inventorié sous N° 1478. Dans une première phase, on assistera au dessèchement du marécage des Charba et ensuite de toute la zone humide du Sibe (Photo 16 et 17).



*Photo 16 : Travaux de réalisation du canal d'évacuation en plein Sibe de la Moulouya*



*Photo 17 : montrant le bétonnage du canal d'évacuation des crues au niveau du Sibe de la Moulouya au voisinage immédiat de l'embouchure de la Moulouya.*



*Photo 18 : Etat désastreux de la zone humide et du bras mort de l'embouchure de la Moulouya (photo prise le 12/06/2010), on peut remarquer l'état de dessèchement, d'eutrophisation et l'absence d'oiseaux.*

Cette situation a fait l'objet d'une Vidéo qui a été lancée sur le Youtube le 15/06/2010 :

Titre : Désastre écologique au SIBE de la Moulouya

Voir le Lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=n64UGkMNSmM>

D'autres Vidéos ont été placées sur Youtube pour alerter le public et les autorités sur les risques qui menacent le devenir du SIBE de la Moulouya :

Titre : Saïdia : Le canal qui dessèche la zone humide de la Moulouya

<http://www.youtube.com/watch?v=wLuEL41pCe8&NR=1>

Titre : SIBE Ramsar en péril

<http://www.youtube.com/watch?v=geWbgBcfAcQ>

Titre : Saïdia : Sauvez le SIBE Ramsar de la Moulouya

<http://www.youtube.com/watch?v=xEUricMLjAk>



*Photo 19 et 20 montrant la mobilisation des engins pour l'ouverture d'une brèche dans le canal et la réalisation de deux bâtardeaux d'eau pour permettre l'alimentation du bras mort de la Moulouya.*

Après l'action des associations du collectif et les alertes qui ont été lancées sur l'état catastrophique du SIBE de la Moulouya les autorités locales et l'Agence du bassin hydraulique de la basse Moulouya ont répondu à notre appel et ont mobilisé les engins pour ouvrir une brèche dans le canal d'évacuation des crues et construire provisoirement deux bâtardeaux d'eau pour permettre au filet d'eau provenant de la source Aïn Zebda d'alimenter la zone humide des Charba et du bras mort de la Moulouya.

### **3. Conclusion générale et Recommandations**

La réalisation du projet Méditerranéa-Saïdia et les infrastructures touristiques qui ont été effectuées dans le Sibe de la Moulouya ou dans son voisinage immédiat ont été réalisées sans tenir compte du statut particulier de ce site et sans tenir compte de sa valeur écologique et son importance pour la biodiversité.

Aucune étude d'impact, prévue par la loi marocaine 12-03, n'a été effectuée pour prévenir les préjudices et les dommages causés à la nature et en particulier au Sibe de la Moulouya.

Les travaux effectués par les services de l'Etat, notamment par l'ONEP pour la réalisation de la STEP ou par le Ministère des travaux publics pour la réalisation de la voie de contournement ou par l'Agence du Bassin de la Moulouya pour la réalisation du canal d'évacuation des crues, ou par la Direction des ports et du Domaine maritime pour la construction de la digue de la Marina de plaisance, risquent de causer des dommages irréversibles à la nature et à la biodiversité du Sibe de la Moulouya.

Les constructions réalisées par la multinationale FADESA sur la dune bordière maritime, concernant la corniche et les hôtels front de mer ou la construction d'une station de pompage pour prélever les eaux du débit environnemental de la Moulouya ont été effectuées également sans étude d'impacts.

Nous pouvons considérer désormais que le Sibe de la Moulouya est une zone sinistrée qui a été fortement dégradée à la suite des aménagements et la construction de la NSTS qui ont été réalisés dans le cadre de la nouvelle stratégie du Plan AZUR de la politique menée par le Gouvernement du Maroc pour développer et encourager le tourisme de masse au détriment du patrimoine naturel et de la Biodiversité sans aucune étude préalable de leurs impacts sur l'environnement prévue dans la Loi Marocaine.

A l'occasion de la mission consultative Ramsar au SIBE de la Moulouya nous souhaitons apporter quelques suggestions qui peuvent contribuer, à notre avis, à la préservation de ce site et améliorer sa gestion.

#### **3.1 Alléger la pression des estivants sur le Sibe pendant l'été :**

Les estivants qui ont été gênés dans leur accès libre à la plage au niveau de la NSTS qui a détourné l'ancienne rocade méditerranéenne à son profit, sont obligés de se diriger vers le SIBE de la Moulouya avec leurs véhicules qui dépassent la capacité d'accueil de ce rivage.

Nous suggérons fortement aux autorités concernées de revoir et de réétudier l'accessibilité à la plage depuis la ville de Saïdia jusqu'au rivage du SIBE. Pour débloquent l'accès à la plage au niveau de la NSTS, la restauration de l'ancienne rocade méditerranéenne est nécessaire pour alléger le rivage au niveau du SIBE.

De même au niveau des campings des administrations, la création de passage peut faciliter l'accès à la mer et décongestionner le SIBE de la Moulouya. D'autant plus que la construction nouvelle des cafés sur la dune bordière du domaine public maritime à rétréci l'espace disponible pour les estivants et devraient être purement et simplement détruites pour libérer l'espace et l'accès aux visiteurs

#### **3.2 Assurer la réalimentation sédimentaire du rivage du SIBE et de la plage.**

L'érosion du rivage au niveau du SIBE de la Moulouya et de la plage au niveau de la ville est un phénomène manifeste et qui s'aggrave de jour en jour et menace de les faire disparaître dans un avenir proche.

En plus des sédiments qui ont été piégés au niveau des barrages, l'exploitation illégale du sable au niveau de la Moulouya aggrave encore plus ce phénomène. Il est fortement recommandé d'interdire toute extraction du sable de la Moulouya ou de la plage.

Les digues de la Marina de plaisance au niveau de la NSTS représentent un véritable obstacle au mouvement des sédiments. Le peu de sable qui parvient encore à atteindre la mer est empêché de réapprovisionner la plage et vient engraisser le flanc Ouest de la nouvelle digue. Une technologie doit être adaptée pour permettre aux sédiments de circuler librement et réapprovisionner la plage.

### **3.3 Conserver le débit environnemental de la Moulouya.**

Pour permettre à la Moulouya de jouer pleinement son rôle conservatoire et sa fonctionnalité vis-à-vis de la biodiversité aquatique et le maintien des différents écosystèmes il est fortement suggérer d'empêcher tout prélèvement d'eau supplémentaire.

Les eaux provenant du bassin versant de la Moulouya qui dépasse 58.500 Km<sup>2</sup> sont complètement captées et contrôlées par un système de barrages édifiés le long de l'oued ou ses affluents. Actuellement la zone humide n'est desservie que par le bassin versant immédiat cerné par les montagnes des Béni Snasen, Béni Bouyahyou et de Kibdana.

Après les barrages de Mohamed V et Machrâa Hamadi la station de pompage de Moulay Ali Chrif prélève un volume de 20 Mm<sup>3</sup>/an comme appoint pour les besoins agricoles.

Si aucune restriction n'est opérée sur ces prélèvements d'eau, la Moulouya qui présente encore actuellement un aspect fluvial qui longe cette splendide Tamarigaie se trouverait à sec et envahit par les eaux salées de la mer qui viendront perturber un équilibre ancestrale qui a permis aux différents écosystèmes estuarien de survivre à travers les siècles.

Nous recommandons de surseoir à tout prélèvement supplémentaire pour l'arrosage des terrains de golf ou des espaces verts de la NSTS. Nous rappelons à cette occasion qu'il était prévu par FADESA de réutiliser les eaux usées épurées pour l'irrigation de ses golfs et de ses espaces verts.

### **3.4 Revoir le choix de l'emplacement de la station de traitement des eaux usées et son exutoire.**

Les espèces faunistiques et floristiques, les mammifères, les oiseaux, les poissons, les vertébrés les invertébrés, les reptiles, les herpétofaunes, toutes ces espèces qui ont été répertoriées par d'imminents universitaires et experts, ont besoin de ce SIBE. Cette zone humide est source de vie et ne peut être transformée en zone de rejet des eaux usées et polluées. Elle ne peut être transformée en dépotoir. Nous n'avons pas le droit de massacrer encore plus ce SIBE.

Nous recommandons vivement aux autorités concernées de revoir l'emplacement et la technologie qui a été adoptés pour l'établissement de la station de traitement des eaux domestiques usées et polluées et de procéder au changement de son exutoire vers d'autre direction différente du site biologique de la Moulouya.

Dans le contexte de la ville de Saïdia il existe d'autres possibilités pour choisir l'exutoire des eaux usées épurées :

- Oued Kiss (déjà très pollué par les rejets d'eau usée non traitée en provenance de l'Algérie)
- Les espaces verts et les Golf de la NSTS
- Le canal d'irrigation existant ou les terrains agricoles bordant les sites en mettant en place un plan de réutilisation des eaux usées épurées dans la zone agricole avoisinante.

Il est évident que nous soutenons cette dernière proposition qui représente à notre avis un avantage sur le plan technique et environnemental et surtout sur l'aspect d'économie de l'eau.

### **3.5 Assurer l'écoulement d'eau qui provient de Aïn Zebda et des sources avoisinantes qui alimente le bras mort de la Moulouya.**

La construction de deux bâtards d'eau au niveau de l'intersection du canal de protection contre les inondations avec le filant d'eau provenant de la source de Aïn Zebda s'avère nécessaire pour le maintien des fonctionnalités du bras mort de la Moulouya et de la zone humide des charba.

### **3.6 Affectation des éco-gardes pour assurer la surveillance du SIBE et pénaliser les infractions constatées.**

Il est souhaitable que ces éco-gardes soient recrutés parmi la population riveraine au SIBE.